

Date \_\_\_\_\_

Dir. région. : \_\_\_\_\_  
signature

## Demande d'inscription sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses

*Les normes régissant les avocats inscrits sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses peuvent être obtenues dans les bureaux de districts et sur le site Web d'AJO.*

Nom de l'avocat(e) (en caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_ N° d'avocat \_\_\_\_\_

### AVOCAT(E) AGRÉÉ(E) COMME SPÉCIALISTE DU DROIT CRIMINEL PAR LE BHC

Je suis agréé(e) comme spécialiste du droit criminel par le Barreau du Haut-Canada.

**OU**

Je figure sur la liste du droit criminel d'AJO et je possède l'expérience minimale requise par AJO pour l'inscription sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses, conformément aux paragraphes 1 (1) et 1 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses;

**OU**

### INSCRIPTION CONDITIONNELLE

Je demande au directeur régional d'exercer son pouvoir discrétionnaire pour autoriser mon inscription sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses aux conditions qu'il estime appropriées et en considération de ce qui suit :

- (i) je figure sur la liste des avocats de droit criminel d'AJO,
- (ii) je possède les compétences et l'expérience nécessaires,
- (iii) je m'engage à respecter les conditions que le directeur régional jugera appropriées.

J'accepte de me conformer en permanence aux normes d'AJO relatives à l'inscription et au maintien sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses.

Je comprends que je dois être inscrit(e) sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses et que je dois respecter les normes pour être autorisé(e) à accepter un certificat d'aide juridique dans cette liste.

Signature de l'avocat(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de district de l'aide juridique.  
[Pour trouver un bureau de district.](#)**

Les renseignements personnels demandés dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la *Loi sur les services d'aide juridique* et seront utilisés afin de déterminer si le(a) candidat(e) satisfait aux normes requises pour son inscription et son maintien sur la liste, ainsi que pour la création, le maintien et la gestion des listes d'avocats par les bureaux de districts. Des renseignements concernant les avocats figurant sur une liste pourront être communiqués aux personnes demandant des services d'aide juridique. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordinatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40 rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1; 416 979-1446 ou 1 800 668-8258.

### **Avocats figurant sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses – Attentes d'Aide juridique Ontario**

*Aide juridique Ontario attend des avocats figurant sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses qu'ils possèdent les compétences suivantes :*

- *Capacité d'élaborer un plan de recherche et d'analyser la recherche*
- *Capacité d'élaborer une théorie judiciaire*
- *Capacité d'élaborer une stratégie*
- *Capacité de négocier un plaidoyer*
- *Capacité de négocier une peine*
- *Capacité de représenter un client dans des motions préalables au procès et des voir-dire*
- *Capacité de mener des voir-dire en vertu de la Charte et des exclusions de la Charte*
- *Capacité de mener des motions relatives à la forme et au contenu de dénonciations et de mises en accusation*
- *Capacité de mener des interrogatoires, des contre-interrogatoires et des interrogatoires supplémentaires de témoins, dont des témoins experts, des enfants témoins et des témoins hostiles*
- *Capacité de produire et contester des preuves documentaires*
- *Capacité de mener une demande d'ajournement d'un procès*
- *Capacité de mener une demande de verdict imposé*
- *Capacité de faire des exposés en faits et en droit*
- *Capacité de présenter des exposés d'ouverture et de clôture*
- *Capacité de rouvrir un dossier*
- *Capacité de représenter un client dans une sélection de jurés, y compris des demandes de récusation motivée et de récusation péremptoire*
- *Dans un procès avec jury : capacité de participer à des conférences avant la mise en accusation, de répondre aux questions du jury et de s'opposer à l'accusation*
- *Capacité de participer à des audiences contentieuses sur le prononcé de la peine*